



Saint-Etienne, le 19 janvier 2011

A Monsieur l'inspecteur d'académie de la Loire

Objet : remplacement d'un personnel du dispositif cours de rattrapage intégré

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous tenions, tout d'abord, à vous faire part de notre satisfaction quant à votre décision de maintenir le mi-temps accordé à la coordination DASENAF 1er degré. Nous considérons cette décision comme une reconnaissance de l'investissement des différentes coordinatrices depuis ces dix dernières années. Nous vous remercions d'avoir entendu nos arguments et d'avoir retenu la spécificité et l'efficacité du service rendu au bon fonctionnement de l'accueil des ENAF.

Ensuite, nous voulions exprimer notre profonde déception quant à la décision de ne pas remplacer le congé maternité de 6 mois de Mme GRACI.

Un enseignant CRI a dû abandonner 2 écoles et bloquer un mi-temps pour prendre en charge le groupe d'élèves de Mme GRACI au Soleil, constitué fin décembre de 10 enaf 2010. Or, depuis la rentrée de janvier, 4 enaf ont été inscrits dans cette même école et l'assistante sociale du secteur annonce 4 autres arrivées possibles dans les prochains jours. Ces enfants habitent le quartier depuis novembre (dans des conditions très précaires) et leurs parents n'osent pas les inscrire à l'école: Assistante Sociale et CRI travaillent à leur scolarisation depuis 2 mois et espèrent bien aboutir. Mais dans quelles conditions d'accueil, si l'effectif de 18 se confirme? Sachant que le nouvel enseignant CRI du Soleil intervient parallèlement sur 2 autres écoles de Montreynaud où il accompagne aussi des enaf 2010...et qu'il ne pourra donc pas accorder plus de temps à l'école du Soleil! Pour information, sachez que le DASENAF a déjà inscrit 29 enaf en 2011 et qu'il devient de plus en plus difficile de dégager du temps pour répondre aux besoins.

Au delà du problème du congé maternité non remplacé, nous voulions attirer votre attention sur la difficulté de gestion du service dès l'absence un peu longue d'un enseignant CRI.

Prenons le cas de Roanne où 2 CRI sont en poste: un des enseignants a connu des problèmes de santé relativement sérieux, les ENAF de Mâtel et du Coteau se sont retrouvés sans accompagnement CRI pendant 2 mois. Or, depuis la rentrée

de janvier, le secteur de Roanne doit accueillir de nouveaux arrivants dans de nouvelles écoles ( St-André Apchon, St Symphorien, l'Arsenal). En outre, les services sociaux annoncent l'installation prochaine de nouvelles familles. Par chance, la collègue a pu reprendre le travail mais on peut tout de même se demander si deux enseignants CRI suffiront pour couvrir la demande ? Il y a plus de 14 arrivées enregistrées à ce jour dans le Roannais sur 6 écoles différentes.

**Par conséquent, nous pensons qu'il devient urgent de changer la règle de non remplacement des CRI dès lors que l'absence est supérieure à 2 semaines.** Après cette description un peu longue de la réalité du terrain au jour d'aujourd'hui, vous pourrez constater, Monsieur l'inspecteur d'académie, que la situation est loin d'être simple à gérer sans ressources humaines. Nous souhaitons donc que le remplacement des absences longues des enseignants CRI devienne une priorité afin d'assurer la continuité du service dans de meilleures conditions et dès maintenant en remplaçant rapidement Mme Graci.

Si vous le jugez nécessaire, nous pouvons à nouveau vous rencontrer dans les jours qui viennent pour débattre avec vous de ce problème.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre plein investissement pour l'école publique.

Pour l'intersyndicale, Valérie ATIF, secrétaire départementale du SNUipp/FSU



SNUipp/FSU Bourse du travail 2 cours V Hugo 42000 Saint-Étienne	SE-UNSA Bourse du travail 2 cours V Hugo 42000 Saint-Étienne	FO Bourse du travail 2 cours V Hugo 42000 Saint-Étienne	SUD-ÉDUCATION C/o SUD/RAIL 3, Rue du Pérat 42000 Saint-Étienne
--	---	--	---